

# Un Plan Climat à l'échelle de mon Territoire

## GUIDE

Dans ma collectivité,  
le changement climatique  
c'est mon affaire !

ADEME



Agence de l'environnement  
et de la maîtrise de l'énergie



Mission Interministérielle  
de l'Effet de Serre





# Sommaire

p.6

**Les questions que je me pose**  
dans ma collectivité

p.29

**Se situer** pour être plus efficace

p.30

**Zoom** sur 5 expériences

p.35

**Pour aller plus loin**

**Un Plan Climat Territorial,**  
qu'est-ce que c'est ?

p.8

**Pourquoi agir**  
contre le changement climatique ?

p.10

**Dans quels domaines**  
agir ?

p.14

**Avec qui**  
agir ?

p.23

**Comment**  
agir ?

p.26

# Préface

Le réchauffement climatique est aujourd'hui une réalité qui ne fait plus débat. Si nous n'agissons pas dès maintenant, nous nous exposons à un bouleversement radical du climat et à ses effets, avec les conséquences sociales et l'explosion des coûts que ces phénomènes vont engendrer.

Diviser par quatre nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 : voici le défi qui nous est lancé pour contenir le réchauffement climatique de la planète dans une limite acceptable. Notre engagement pris à Kyoto, de stabiliser nos émissions à l'horizon 2010 n'est qu'un premier pas.

Les émissions de gaz à effet de serre sont le fait de tous les niveaux de décisions. L'ancrage territorial constitue l'une des conditions du succès de la politique nationale de lutte contre l'effet de serre et de la stratégie d'adaptation aux impacts du changement climatique. Le Plan Climat 2004 incite pour cela à la mise en place par les collectivités de Plans Climat Territoriaux.

Vous, responsables de collectivités territoriales, jouez un rôle particulièrement important, notamment en tant que donneurs d'ordres publics pour de nombreux secteurs émetteurs, comme les transports et le bâtiment.

Agir pour le climat est un choix politique à multiples dividendes dont les effets économiques, sociaux et environnementaux permettront aussi d'assurer la qualité de vie, la solidarité entre les générations et la cohésion sociale. Il s'agit bien de garantir l'attractivité du territoire à long terme et un développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Dans ce cadre, les Plans Climat Territoriaux constituent des projets territoriaux de développement durable. Ils participent des plans d'actions pour le 21<sup>e</sup> siècle qui, en application de l'agenda 21 de Rio, doivent être mis en place à chaque niveau de responsabilité territoriale.

Je souhaite que ce guide suscite l'engagement du plus grand nombre d'entre vous et conforte les collectivités pionnières dans la mise en œuvre de leur Plan Climat Territorial.

La société de demain est à inventer aujourd'hui.

**Nelly OLIN**  
*Ministre de l'Ecologie  
et du Développement durable*



Pour l'ADEME et ses partenaires, il s'agissait bien, quand ils se sont engagés dans l'élaboration de ce guide, d'aider les collectivités locales à mettre en application une disposition du Plan Climat National. Adopté en juillet 2004, il propose en effet aux collectivités un cadre structurant pour élaborer et mettre en œuvre, aux différents niveaux de territoire, un programme d'actions visant à améliorer l'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre : le Plan Climat Territorial.

Aucun objectif d'envergure ne saurait en effet être poursuivi en matière de lutte contre le changement climatique sans une implication déterminée des collectivités locales.

Les décisions prises par les collectivités en matière d'aménagement de leur territoire – les modes de transports, les types d'habitat par exemple – influencent pour de longues années le volume des émissions de gaz à effet de serre. Par ailleurs, elles détiennent directement un pouvoir d'actions sur les émissions résultant de la gestion de leur patrimoine (flottes de véhicules, bâtiments publics,...) et des compétences qu'elles exercent (transports, déchets, chauffage urbain,...), soit plus de 10 % du total des émissions de gaz à effet de serre.

C'est un véritable signe d'encouragement à l'action et d'éclairage de la décision que ses auteurs ont souhaité adresser aux Collectivités locales. Ce signe est envoyé dans un contexte où la problématique "effet de serre" va influencer de plus en plus les politiques publiques, la prise de conscience collective, encore certainement insuffisante, s'affirmant cependant chaque jour davantage.

La vocation de ce guide est de proposer un cadre aux collectivités locales afin de les aider à :

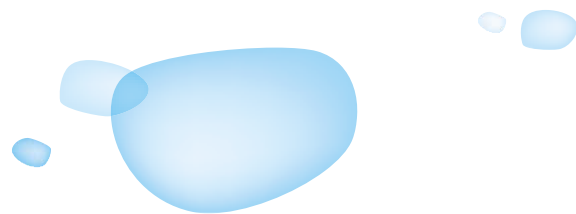
- mieux comprendre les raisons pour lesquelles il est également nécessaire d'agir pour le climat au niveau local ;
- identifier, mettre en cohérence et valoriser leurs actions déjà existantes en faveur du climat ;
- se fixer des objectifs et mettre en œuvre de nouvelles actions en faveur du climat, organisées dans une stratégie locale de l'énergie et du climat ;
- intégrer une composante "climat" dans les différentes actions sectorielles et d'aménagement pour lesquelles elles disposent de compétences ;
- réunir les partenariats locaux qui associeront les différents acteurs du territoire ayant un intérêt à agir ensemble ;
- accéder aux documents et outils déjà existants.

Véritable trait d'union entre l'action conduite au niveau national et les initiatives locales, son ambition est avant tout de donner envie d'agir aux décideurs politiques et techniques en leur montrant que d'autres l'ont déjà fait et de leur offrir ainsi des pistes de progrès.

C'est donc l'usage – que nous souhaitons le plus large possible – que vous en ferez qui attestera de la pertinence de ces choix.

**Jacques PELISSARD**  
*Président de  
l'Association  
des Maires de France*

**Michèle PAPPALARDO**  
*Présidente  
de l'ADEME*





# Les questions que je me pose dans ma collectivité

“J’ai d’autres priorités à traiter dans ma collectivité, le climat n’est-t-il pas un enjeu qui se traite au niveau mondial, entre Etats ?”

“Je suis convaincu qu’il faut faire quelque chose. Mais par où commencer ?”

“Pourquoi la population se sentirait-elle impliquée par un sujet aussi lointain ?”

“Qu’est-ce que ça va apporter à ma collectivité de faire des efforts dans ce domaine ?”

“S’adapter au changement climatique, est-ce que cela signifie baisser les bras ?”

“On veut bien faire quelque chose, mais on veut pouvoir évaluer les résultats. Comment ?”

“Que signifie adopter un Plan Climat sur mon territoire ?”

“On a démarré une action sur l’énergie il y a à peine un an. Quoi faire de plus ?”

“Nos budgets ne nous permettent pas de tout faire. Comment financer notre Plan Climat Territorial ?”

“On entend parler de collectivités locales qui se sont déjà engagées. Que font-elles ? Comment tirer parti de leur expérience ?”

“Je veux faire une action concrète, dès maintenant, pour montrer l’exemple. Que faire ?”

“Quels sont les acteurs du territoire concernés par un Plan Climat Territorial ?”

# “J’ai une responsabilité locale, alors, ceci m’intéresse !”

Vous êtes Maire ou Président d’une Structure Intercommunale, d’un Pays ou d’un Parc Naturel Régional...

Vous êtes Maire-Adjoint ou Vice-Président chargé des transports, des infrastructures, de l’eau et de l’assainissement, des déchets, de l’habitat, de l’économie, de l’énergie, de l’environnement, de la forêt, de l’éducation, de la culture, des sports, de la santé ou de l’action sociale.

Vous êtes Directeur général des services, Chef de service, juriste, chargé des achats, responsable du SCOT, du PLU, du PDU, du PLH, de l’Agenda 21, en charge d’une SEM d’aménagement ou de l’Agence d’urbanisme.

Vous êtes responsable d’une association de collectivités locales, de consommateurs, d’usagers, de protection de l’environnement, d’information sur l’habitat et le logement, vous êtes en contact avec les entreprises et les artisans de votre localité, une Chambre de Commerce, de Métiers ou d’Agriculture.

Vous souhaitez vous impliquer davantage dans une stratégie locale de développement durable de votre territoire...

## Ce guide est fait pour vous !

Quelle que soit votre responsabilité, les décisions que vous prenez ont un impact sur les émissions de gaz à effet de serre. Souvent sans le savoir, vous influez sur le changement climatique et sur ses conséquences.

Votre **Plan Climat Territorial** sera votre contribution pour rendre votre territoire moins vulnérable aux mutations climatiques et énergétiques à venir. En termes simples, ce guide vous aidera à démarrer votre Plan Climat Territorial. Il :

- vous encourage à intégrer le changement climatique dans vos réflexions, vos stratégies locales, vos politiques sectorielles, vos actions, comme une composante nouvelle de la prise de décision,
- vous aide à cerner les actions à entreprendre pour atténuer l’ampleur du changement climatique et pour vous protéger de ses effets déjà visibles,
- vous indique les acteurs locaux à impliquer dans votre action afin de démultiplier les effets de votre engagement et entraîner tout le monde dans ce projet.



“Quand nous avons commencé notre Plan Climat Territorial, j’ai bien dû constater rapidement que tout le monde devait être dans le coup et pas uniquement notre adjoint à l’environnement !”

Un maire

# Un Plan Climat Territorial, qu'est-ce que c'est ?

## Le Protocole de Kyoto au niveau international : un premier pas

**2050** À l'échelle mondiale, il faudra avoir divisé par deux les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. Cela suppose que les pays industrialisés, dont la France, parviennent à les diviser par quatre (ce que l'on appelle le "Facteur 4"), afin de laisser aux pays en voie de développement la possibilité de se développer. Cette division par quatre implique de réduire les émissions d'environ 3 % par an sur les cinquante prochaines années. C'est un défi très ambitieux.

**1992** La Convention-cadre de l'ONU sur les changements climatiques est signée lors du Sommet de la Terre à Rio. Premier texte législatif mondial, il fixe un objectif, non contraignant : stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique (due aux activités humaines) du système climatique. Elle est ratifiée par 189 Etats.

**1997** Le Protocole de Kyoto vient compléter la Convention en fixant pour la première fois un objectif international quantifié et contraignant de réduction des émissions à 40 pays industrialisés et vise une réduction globale de 5% de leurs émissions par rapport aux rejets de 1990. Dans ce cadre, la France, du fait d'une production d'électricité peu émettrice de gaz à effet de serre, s'est vu assigner un objectif de stabilisation de ses émissions, en 2010, à leur niveau de 1990.

**2005** Ratifié par 141 pays, le Protocole de Kyoto entre en vigueur. Toutefois, les réductions d'émissions prévues dans ce Protocole ne sont qu'un premier pas. Les objectifs à fixer au-delà de la période d'engagement de Kyoto qui s'achève en 2012 sont actuellement discutés.

## Au niveau national, le Plan Climat

**2004** L'Etat publie le Plan Climat, qui est le Plan d'action de la France pour respecter l'objectif du Protocole de Kyoto. Il fait suite au Plan National de Lutte contre le Changement Climatique (PNLCC) qui avait été adopté en 2000.

Le Plan Climat regroupe des mesures dans tous les secteurs de l'économie et de la vie quotidienne des Français, en vue d'économiser, à l'horizon 2010, 54 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par an, soit environ une tonne par habitant et par an : l'équivalent de 6 500 kilomètres parcourus en voiture par personne.

Des actions sont ainsi prévues dans les domaines du Transport, du Bâtiment, de l'Industrie, de l'Energie, des Déchets, de l'Agriculture et de la Forêt ainsi que de la Recherche. Il prévoit que l'Etat soit exemplaire dans ses décisions et que les collectivités locales s'impliquent fortement dans le processus. En effet, un tel défi nécessite d'agir non seulement au niveau international et national, mais dans tous les secteurs d'activité confondus, au niveau local et régional.

## Au niveau local, le Plan Climat Territorial

Le Plan Climat a prévu d'encourager la réalisation de Plans Climat Territoriaux, proches du terrain, et ce à tous les échelons : région, département, commune et intercommunalité.

Que l'on soit décideur local ou simple citoyen, nos décisions et actions quotidiennes – habiter, travailler, se déplacer, se divertir – parfois sans nous en apercevoir, ont un impact très important sur les émissions de gaz à effet de serre.

C'est au niveau local que nous devons nous prémunir contre les effets du changement climatique dont on a déjà pu observer les dégâts sur la santé, en particulier des personnes les plus vulnérables lors des canicules.

En bref, c'est aussi là où l'on peut agir concrètement, chaque jour, avec tous les acteurs du territoire.

C'est aussi parce qu'elles ont en charge de penser l'organisation de leur territoire que les collectivités locales ont une si grande responsabilité.





## Une stratégie locale pour le Climat...

Comme pour les déchets, les déplacements, la qualité de l'air, il s'agira, sur un territoire donné de :

- repérer les sources d'émissions de gaz à effet de serre – en sachant qu'elles proviennent davantage de la multitude de petits et moyens émetteurs que de grosses installations plus faciles à identifier – et se fixer des objectifs de réduction,
- mettre en évidence – avec les acteurs concernés, des citoyens aux entreprises et administrations – les moyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre au travers de toutes les politiques sectorielles de la collectivité locale,
- proposer et vulgariser à l'échelle du territoire, un plan d'action visant à réduire les émissions et à mieux s'adapter aux impacts du changement climatique,
- s'organiser en interne comme en externe pour mettre en œuvre le plan d'action avec tous les acteurs du territoire et évaluer les résultats.

## ... qui est un un projet territorial de développement durable

Les Plans Climat Territoriaux constituent des projets territoriaux de développement durable. Ils participent des plans d'action pour le 21<sup>e</sup> siècle qui, en application de l'agenda 21 de Rio, doivent être mis en place à chaque niveau de responsabilité territorial.

Un projet territorial de développement durable poursuit les **cinq finalités** suivantes :

- lutte contre le changement climatique,
- préservation de la biodiversité, protection et gestion des milieux et des ressources,
- épanouissement de tous les êtres humains pour l'accès à une bonne qualité de vie,
- cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations,
- dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Ces cinq finalités sont celles mises en avant dans un certain nombre de textes et de déclarations internationaux fondateurs du développement durable.

Le développement durable correspond avant tout à un processus, il implique au sein de la collectivité, de nouvelles méthodes de travail, plus collectives, plus transversales. Les échanges et les témoignages des territoires ayant déjà entrepris des agendas 21 – ou des démarches similaires – montre que leur action repose sur cinq éléments déterminants : la participation des acteurs, la transversalité, l'organisation du pilotage, l'évaluation. Tous ces éléments devant permettre de faire du projet de territoire une **stratégie d'amélioration continue**.



# Pourquoi agir contre le changement climatique ?

La bataille contre le changement climatique est engagée :

“Au niveau local, je ne peux pas rester spectateur”



## La Planète se réchauffe

Jamais depuis 450 000 ans, les concentrations de gaz à effet de serre n'ont été aussi importantes. Elles empêchent la chaleur de s'échapper de l'atmosphère et provoquent le réchauffement. La température moyenne de la planète s'est élevée de 0,6 °C au 20<sup>e</sup> siècle et de 0,9 °C en France. Elle devrait **augmenter de 1,4 °C à 5,8 °C d'ici la fin du siècle** si nous ne faisons rien. Cette évolution considérable est d'une ampleur sans précédent depuis des dizaines de milliers d'années. Dans l'hypothèse haute, elle est comparable à l'amplitude que nous avait fait sortir de l'ère glaciaire.

Il est établi aujourd'hui que les activités humaines ont une responsabilité majeure dans l'accroissement des émissions de gaz à effet de serre, à commencer par les émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). La courbe de la combustion des combustibles fossiles (pétrole, gaz, charbon) suit précisément celle de l'accroissement du CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère.

## Des conséquences auxquelles nous devons tous faire face

Le changement climatique affectera la Planète au travers de tous ses territoires de façon profonde et difficilement prévisible dans le détail aujourd'hui. Partout, nos habitudes seront remises en

cause par le changement climatique : manque d'eau, accidents météorologiques, augmentation des températures, sécheresses, inondations, etc., affectant la santé et le mode de vie de millions d'individus, causant la perte de nombreuses espèces animales et végétales. Ses effets pourront être catastrophiques dans certaines zones du monde avec des migrations de populations dues aux changements climatiques.

La montée du niveau des mers menacera l'existence de régions, où vivent des millions de personnes, et rayera de la carte certains des plus beaux sites.

## Des conséquences écologiques

En France, l'élévation du niveau des mers entraînera un recul significatif du trait de côte (Camargue, lagunes du Languedoc) et fera ainsi disparaître des espaces où vivent de nombreuses espèces.

On assistera à une extension significative des terrains submergés de façon permanente et à un élargissement de la salinisation des nappes d'eau souterraines et des sols.

## Des conséquences économiques et sociales

Des surinvestissements en infrastructures et en réparation viendront affecter les budgets publics

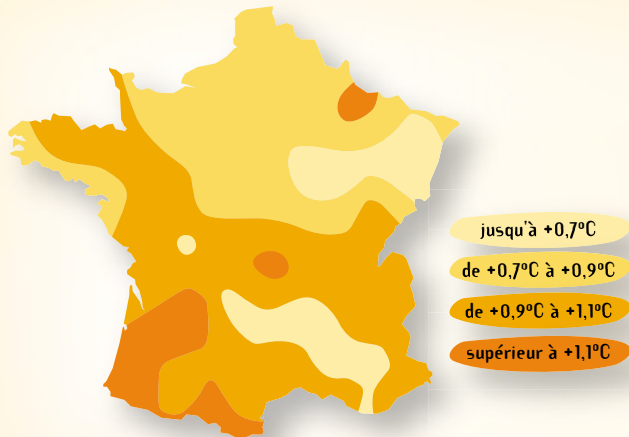
et privés et les coûts d'assurance. Une nette diminution de la durée d'enneigement surtout dans les Alpes du Sud et dans les Pyrénées (moins 30% à 40%) ; des crues plus fréquentes et accentuées en hiver et des étés plus marqués en été. Dans le secteur agricole et sylvicole, des changements sont attendus : développement des insectes, des plantes adventives, des maladies des plantes et des animaux, accroissement des risques incendies...

## Des conséquences sanitaires

Le climat influe sur la santé et constitue même un facteur important de déclenchement ou d'accélération de certaines maladies voire de décès. L'épisode de la canicule 2003 avec une surmortalité des personnes fragiles (personnes âgées, enfants, malades chroniques), nous a montré que les changements climatiques auront effectivement des conséquences graves sur la santé. Les scénarios de prospective annoncent en France **une canicule tous les trois à cinq ans vers le milieu du siècle.**

### Réchauffement observé en France au 20<sup>e</sup> siècle : +0,9°C

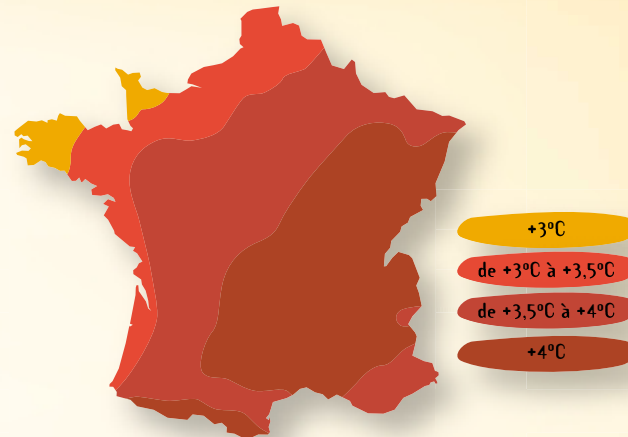
(à partir de 70 séries de températures moyennes)



Météo-France

### Réchauffement simulé pour le 21<sup>e</sup> siècle

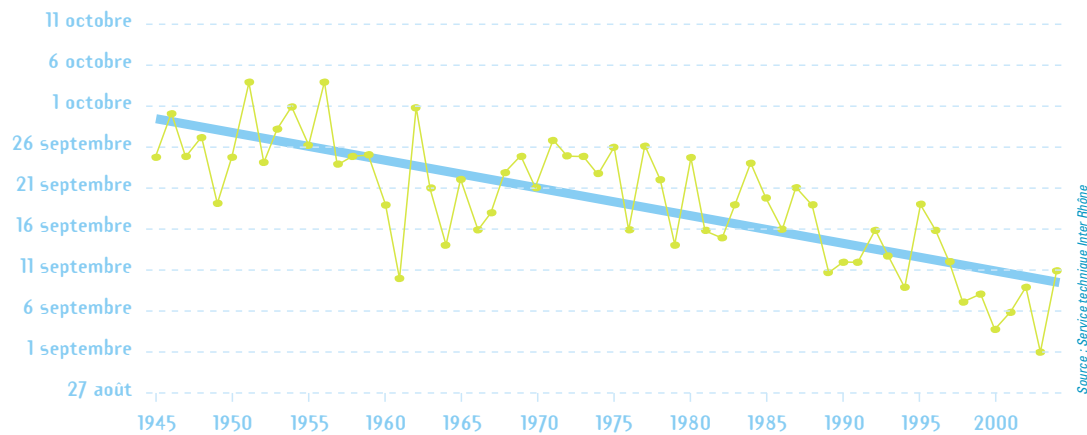
(modèle Arpège Météo-France - scénario GIEC-A2)



Météo-France

Pourquoi agir  
contre le changement  
climatique ?

### En 60 ans, des vendanges avancées d'un mois à Châteauneuf-du-Pape





"Prendre en compte l'effet de serre, même en milieu rural, c'est à la fois une bonne gestion de court terme, favorisant les économies d'énergie dans les fragiles budgets communaux, et de long terme (préservé la planète). C'est un investissement de longue haleine face au poids des habitudes."

**Le Président d'un pays**



"L'étude de notre consultant concluait à un temps de retour d'investissement de 8 ans pour les travaux d'économie d'énergie du groupe scolaire. Il avait pris les références de prix de 2003 et non celles des années durant lesquelles ce bâtiment rénové va vivre sa vie... Nous sommes en fait plus près de 4 ans et c'est une bonne opération."

**L'adjoint aux finances d'une ville moyenne**

## Notre mode de développement n'est pas viable à l'échelle du monde

La **consommation mondiale d'énergie** est aujourd'hui assurée à plus de 80% par des combustibles fossiles très émetteurs de CO<sub>2</sub>. Le mode de développement actuel – en particulier dans sa composante énergétique – n'est pas viable. Jusqu'à présent seul un quart des habitants du globe consommait les trois-quarts des ressources. La partie du monde qui n'y avait pas encore accès entre en scène avec fracas et nous serons bientôt 100% à vouloir consommer.

Les **tensions énergétiques** actuelles ont des raisons structurelles évidentes et l'épuisement des ressources n'est plus un horizon si lointain. Entre temps les prix vont grimper. Nous entrons dans un monde énergétique très vulnérable du point de vue des risques de toutes sortes : paix, développement, croissance, emploi, précarité énergétique, cohésion sociale, confort de vie, approvisionnement, etc.

Nous devons **inventer un futur énergétique** compatible avec ce que la planète, ses habitants et l'équilibre du monde peuvent accepter, en généralisant les solutions déjà connues et en inventant de nouvelles. Il est temps d'agir, car au rythme actuel il nous faudrait trois planètes pour survivre si tous les habitants du monde consommaient comme ceux des pays industrialisés aujourd'hui...

Economiser l'énergie de façon très significative, utiliser les énergies renouvelables, sont des actions qui vont de paire avec la protection du climat et sont les clés d'un avenir durable. Un niveau élevé des prix de l'énergie rend rentable des investissements humains et matériels, ce qui va permettre d'engager des mesures concrètes.

**70% des émissions de gaz à effet de serre sont issues de nos consommations énergétiques.**

## Changements climatiques et énergétiques : les mêmes défis qui rejoignent les préoccupations locales

### Qu'est-ce qu'on gagne à agir dès aujourd'hui ?

Les années 70 ont été marquées par une crise énergétique majeure. Les années 90 ont mis en évidence la crise climatique. Les premières décennies du 21<sup>e</sup> siècle seront marquées par les deux à la fois : crise climatique et crise énergétique vont se conjuguer. Plutôt que de subir, nous devons anticiper et prendre ces nouveaux défis comme des opportunités, plutôt que comme une charge supplémentaire.

### Garantir le développement économique local et l'emploi

Mieux et moins consommer d'énergie, c'est remplacer de l'énergie importée par de l'intelligence humaine, grâce à une généralisation des "économies de flux", c'est créer des emplois dans le bâtiment. Utiliser des ressources locales, c'est permettre des activités nouvelles, non délocalisables, les dépenses énergétiques demeurant sur le territoire. C'est aussi prévoir les adaptations nécessaires : qu'advient-il d'un territoire dont 90% de l'économie tourne autour des activités touristiques d'hiver s'il ne neige plus à cette altitude ?

### Lutter contre la précarité énergétique

Réduire la pauvreté est un enjeu pour tous les élus locaux. Limiter la précarité énergétique deviendra une nécessité absolue si l'on veut permettre à chacun un confort minimum. Les solutions durables passent par des logements à très faible consommation, très bien isolés, plutôt que par la seule action sociale.

### Réduire la vulnérabilité énergétique et climatique de notre territoire

Protéger les habitants contre les aléas est une préoccupation des élus. Consommer moins et utiliser des ressources renouvelables sont des garanties contre des prix élevés de l'énergie et les

crises d'approvisionnement. Adapter son territoire aux risques climatiques, c'est protéger les habitants et les activités contre les aléas.

### Renforcer l'attractivité de notre territoire

Qui peut penser que dans les prochaines décennies un territoire attractif sera celui qui consomme sans compter, laisse libre cours à la frénésie automobile, est tributaire de l'autre bout du monde pour son approvisionnement, pollue localement et émet des gaz à effet de serre en grande quantité ? Ou encore celui qui ne s'est pas préparé aux risques ? Les territoires offrant la meilleure qualité de vie seront les plus attractifs.

### Agir dès aujourd'hui en inventant le futur

Agir pour le climat est **une politique à dividendes multiples** ayant des impacts aux niveaux économique, social et environnemental.

Réduire dès maintenant et sur le long terme les émissions mondiales de gaz à effet de serre, éviter les pires effets du changement climatique, c'est le défi écologique majeur du siècle. L'objectif de division par 4 des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie associées peut être décliné au niveau de chaque territoire. C'est une opportunité d'inventer, avec toute la population, ce que sera notre société demain.

Ce défi est surmontable à la condition qu'il mobilise tous les acteurs, toutes les connaissances, les techniques et les outils à tous les niveaux : depuis les actions à portée planétaire jusqu'à celles du citoyen en passant par tous les échelons intermédiaires, dont les collectivités territoriales. Il s'agit bien d'un changement culturel qui interpelle l'organisation de notre société.

Lancer à grande échelle un tel mouvement en France, voilà l'enjeu des Plans Climat Territoriaux.

**Vous doutez encore de ce que l'on peut gagner à agir dès aujourd'hui ? Alors, demandez-vous ce que vous risquez de perdre si vous n'agissez pas !**

# Face au changement climatique, des actions de prévention et d'adaptation dans nos territoires

Une politique de lutte contre le changement climatique au niveau territorial poursuit deux objectifs simultanés :

## Contribuer à limiter l'ampleur du changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (Atténuation)

Le processus de changement climatique est lancé. Il se produira. La question est d'en limiter l'ampleur, d'où le terme d'atténuation.

Cela passe par la réduction des consommations d'énergie et l'utilisation significative de ressources renouvelables sur notre territoire. L'énergie consommée représente en effet plus de 80% des émissions de gaz à effet de serre sur lesquels une collectivité locale possède de nombreux leviers d'action. Les 20% restants sont imputables à l'agriculture et à la gestion des déchets.

Chaque action conduite pour maîtriser les consommations énergétiques dans les bâtiments tertiaires ou d'habitat, le transport et son organisation, etc., sera notre contribution locale à une action planétaire qui vise à limiter l'ampleur du changement climatique.

Cela offre d'autres avantages, immédiatement perceptibles localement : la hausse des prix de l'énergie rend vulnérables nos territoires, leurs habitants et nos budgets publics et privés. Agir pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, c'est économiser de l'énergie, réduire les dépenses locales, améliorer le confort et créer des emplois. L'intelligence humaine remplace l'énergie consommée et limite l'énergie importée.


## Réduire la vulnérabilité de mon territoire et l'adapter à l'évolution inévitable du climat (Adaptation)

Le changement climatique est à présent inévitable du fait de l'accumulation des émissions passées : la température va monter, même si les actions préventives peuvent atténuer le processus.


La prise en compte des évolutions climatiques futures dans les décisions de long terme (urbanisme, aménagement, conception et exploitation d'infrastructures, etc.) et l'adaptation de notre société aux nouvelles conditions climatiques est devenue une nécessité. Les mesures d'adaptation seront le plus souvent mises en œuvre par des personnes, des collectivités, des entreprises sur le terrain, là où sont les risques qui peuvent menacer des installations, des services essentiels et bien sûr des personnes.

Il est de l'intérêt des collectivités locales de mettre en œuvre dès à présent des solutions prenant en compte les événements climatiques extrêmes (inondations, canicules, mouvements de terrain). C'est un domaine qui relève de la gestion des risques, dont les conséquences sociales, sanitaires et environnementales sont déterminantes pour l'avenir des territoires.



 "Les prescriptions en matière d'urbanisme doivent être extrêmement rigoureuses afin de ne pas gêner la circulation de l'eau en cas de crue et de ne pas mettre les habitants en danger. Nous devons développer ensemble une nouvelle culture du risque pour être prêts."

**Le maire adjoint délégué à l'environnement et à la prévention des risques d'une commune**

 "Nous avons mis en place un plan d'entretien de digue et un système d'alerte téléphonique pour faire face aux crues de la rivière. Nous avons fait un test grandeur nature du système d'alerte auprès de la population : moins de 10 minutes suffisent pour prévenir l'ensemble des habitants, nous sommes plus rassurés ainsi."

**Le maire d'une commune littorale**

**Pourquoi agir contre le changement climatique ?**